

Avis public



PROMULGATION **RÈGLEMENT RCA16 17265**

AVIS est par les présentes donné que le règlement ci-après décrit a été adopté par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 2 mai 2016 et entre en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT RCA16 17265 : Règlement modifiant le *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) (RCA15 17256)* afin d'y inclure les tarifs pour effectuer une recherche d'historique de bâtiment.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 11 mai 2016.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate